

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE
CONTRÔLE DES RACCORDEMENTS DES EAUX
USEES ET DES EAUX PLUVIALES**

Lieu de vérification et objet du contrôle

Adresse :

Eaux Usées☐ Contre visite : **62,62 €****Eaux Pluviales**☐ Contre visite : **65,00 €****(Tarifs en vigueur au 01/01/2026 en TTC).***En cas de renseignement erroné, le Pôle Eau et Assainissement se réserve le droit de modifier le montant de la prestation.****1- Demandeur**

☐ Propriétaire ☐ Agence immobilière ☐ Étude
☐ Autre (préciser) :
Nom :
Prénom :
Téléphone :

2- Coordonnées de facturation et destinataire du rapport

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :

3- Coordonnées de la personne présente lors du contrôle

Nom :
Prénom :
Téléphone :

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Ce formulaire devra être correctement complété pour validation de la prise de RDV.
- Pour permettre de réaliser les contrôles, il est nécessaire que l'ensemble des ouvrages soient visibles, accessibles et ouverts le jour de la visite.
- Un duplicata du rapport ne peut être transmis à un autre tiers, qu'à réception d'un justificatif notifiant l'accord de la personne destinataire du rapport.
- Les équipements sont manipulés sous le contrôle de la personne référencée case 3 du formulaire de demande de contrôle.

Le demandeur et le propriétaire reconnaissent avoir pris connaissance des informations importantes ci-dessus et d'avoir consulté la procédure et le règlement du service de l'Assainissement Collectif, disponible sur le site internet www.paysdecraon.fr.

Le :

Signature du demandeur :
(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner, dans les plus brefs délais, le présent formulaire dûment complété, daté et signé par mail à l'adresse eau@paysdecraon.fr ou par courrier : 1 rue Buchenberg - BP 71 – 53400 CRAON.